



Accusé de réception en préfecture  
02B-242000354-20191114-CONS-AG-19-117  
-DE  
Date de télétransmission : 19/11/2019  
Date de réception préfecture : 19/11/2019

COMMUNAUTÉ  
D'AGGLOMÉRATION  
DE BASTIA

Conseil du 14 novembre 2019

DELIBERATION DU CONSEIL

DE LA

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BASTIA

**OBJET : Financement des Appels à Projets Sportifs d'animation du territoire (AAPS) présentés par deux associations sportives (3<sup>ème</sup> programmation AAPS au titre de l'année 2019)**

L'An Deux Mille dix-neuf, le 14 novembre à 17h30, le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia s'est réuni à l'hôtel de Ville de Bastia en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur François TATTI, sur convocation en date du 8 novembre 2019.

**PRESENTS :** Guy ARMANET, Serena BATTESTINI, Marie-Christine BERTOLUCCI, Jean BIAGGINI Marie-Dominique CARRIER, Marie-Dominique GIAMARCHI, Mattea LACAVE, Thérèse LORENZI, Jean-Joseph MASSONI, Catherine MEZZANA, Emma MUSSIER, Philippe PERETTI, Céline SIMONI-PIACENTINI, Linda PIPERI, Ivana POLISINI, Henri POYET, Louis POZZO DI BORGO, François-Xavier RIOLACCI, Michel ROSSI, Pierre SAVELLI, François TATTI, Marie-Hélène VALENTINI, Jean ZUCCARELLI.

**ONT DONNE POUVOIR :**

Valérie BIANCHI	à	Guy ARMANET
Michel SIMONPIETRI	à	Louis POZZO DI BORGO
Françoise VESPERINI	à	François TATTI
Lucien NATALI	à	Thérèse LORENZI
Angèle BRUNINI	à	Mattea LACAVE
Jean-Jacques PADOVANI	à	Marie-Hélène VALENTINI
Pierre-Noel LUIGGI	à	Linda PIPERI
Gilles SIMEONI	à	Pierre SAVELLI
Jean-Noël VALERY	à	Michel ROSSI
Emmanuelle DE GENTILI	à	Philippe PERETTI

**QUORUM : 21**

**ABSENTS :** Eliane ARRIGHI-LENZIANI, Marie-Paule HOUEMER, Jean-Louis MILANI, Julien MORGANTI, Jean-Michel SAVELLI, Etienne PERFETTI, Dominique ROSSI.

Monsieur le Président ouvre la séance, constate le quorum et invite le Conseil à désigner son Secrétaire. Marie-Dominique GIAMARCHI est élue secrétaire de séance.

Conseil du 14 novembre 2019

**OBJET : Financement des Appels à Projets Sportifs d'animation du territoire (AAPS) présentés par deux associations sportives (3<sup>ème</sup> programmation AAPS au titre de l'année 2019)**

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, article L 5111-10 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 20001-1966 du 24 décembre 2001 portant transformation du District de Bastia en Communauté d'Agglomération ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2B-2018-06-13-00 du 13 juin 2018 portant dernière modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

Considérant les deux projets sportifs d'animation du territoire présentés par les associations sportives domiciliées sur le territoire communautaire ;

Vu l'avis favorable du Bureau du 4 novembre 2019 ;

Vu le rapport présenté ce jour ;

Oui l'exposé du Président et après en avoir délibéré ;

**DECIDE**

**(A l'unanimité)**

D'attribuer aux deux associations désignées dans le tableau ci-dessous les aides financières correspondantes pour un montant total de trois mille euros (3 000 €) au titre de la 3<sup>ème</sup> programmation AAPS pour l'année 2019 ;

	Association	Projet d'animation	Subvention attribuée
1	Bastia Hand Ball	Organisation d'un tournoi au profit de la MARI DO le 26 octobre 2019 au Cosec de l'Arinella	500€
2	USJ FURIANI	Ouverture d'une section HANDI-FUTSAL et participation à la coupe de France	2500€

**DIT**

Que les crédits sont inscrits au Budget Primitif de la Communauté d'Agglomération de Bastia ;

**AUTORISE**

Le Président à signer tous documents se rapportant à ce dossier ;

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Acte certifié exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 19 NOV. 2019  
et publication ou notification  
du 19 NOV. 2019  
La Directrice de l'Administration Générale  
Nora MOGNAOUI



**LE PRESIDENT**

**François TATTI**

*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter du présent affichage et notification.*